

Point de situation d'Ete

[Masquer les détails](#)

De : [olivier nihouarn](#)

À : [patrick.chauvin4@wanadoo.fr](#)

Cc : [Christophe RABBE/fevre.nicolas@aliceadsl.fr](#)/[ld.bd@free.fr](#)

Dimanche 17 Juillet 2011 18h05

Corps du message

Bonjour Monsieur Chauvin,

Comme vous avez pu le constater nous avons été assez silencieux sur le dernier trimestre, à l'écoute des différents éléments que vous nous avez transmis et dont nous vous remercions.

Nous avons bien entendu apprécié les premiers dispositifs mis en place au premier trimestre et pu juger sur place de leur efficacité. (à l'exception de la barrière devant le portail en bas de la rue de Creil, mais nous vous l'avons déjà signalé)

Nous avons pu noter également le déplacement du passage piéton à proximité du lavoir et la rénovation de la ligne blanche sur les 3/4 de la rue de Creil, nous aimerions qu'il y ai maintenant une démarche de la commune en liaison avec la Gendarmerie afin de la faire respecter, ce qui vous est loin d'être le cas eu égard à l'usure dans certains virages.

Toujours en ce qui concerne cette ligne blanche pourriez vous nous indiquer le motif de l'arrêt de la peinture sur la partie haute de la rue de Creil. Il serait bon de finaliser le marquage, ce qui rappellera aux PL hors gabarit qu'ils n'ont pas à emprunter la rue de la Chaussée pour le plus grand bien des riverains de cet axe. (la proximité d'habitations et de commerce, la largeur de la voie, l'état du revêtement, la présence d'un pont non adapté au passage de PL, motivant fort logiquement notre commentaire)

Enfin si nous avons bien noté la réparation du pont au niveau du Moulin Lagache, nous remarquons que celui de la rue Corbier Thiebault est toujours dans le même état ce qui est, vous l'admettrez gênant en terme de sécurité eu égard au flux piétons.

Pour conclure nous vous informons que nous adressons un courrier à Monsieur le Maire, afin de savoir si les travaux initiés cet été sur la route de Creil sont bien les derniers bloquant pour engager la réfection de ce même axe et de ses abords.

Vous remerciant par avance pour le retour d'informations que vous voudrez bien nous adresser, nous vous prions de croire, Monsieur Chauvin, en l'expression de nos salutations distinguées